

# Le Trait d'Union



**Avril 2004 • n°40**  
**DANS CE NUMERO**

- Tri-Or
- Décisions du Conseil
- Projet Parc de Touleville
- Plan Local d'Urbanisme
- Le PNR
- Frédéric Masson
- L'Outil en Main
- Résultats des élections à Asnières
- Les travaux sur la commune

*Et toutes vos rubriques habituelles...*

Bulletin d'Informations  
Asnières sur Oise - Baillon - Royaumont  
[www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)



## ATELIERS EOLE

Suite à l'achèvement de la construction du bâtiment des ateliers municipaux, la remise des clés a été effectuée. Les travaux d'espaces verts seront terminés fin avril.  
SP



**24 HEURES APRES**



**CIVISME = RESPECT DU PATRIMOINE**



**AVANT**



**APRES**

### GRANDE RUE

Les travaux de voirie (trottoirs, chaussée) commenceront début septembre.

## DECISIONS DU CONSEIL

### Séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2004

- Le Conseil Municipal refuse son intégration dans la Communauté de Communes regroupant les communes d'Asnières sur Oise, Beaumont sur Oise, Bernes sur Oise, Bruyères sur Oise, Mours, Nointel et Persan. Il émet un avis favorable à la possibilité de rejoindre la Communauté de Communes de Carnelle-Pays de France, constituée autour du Canton de Viarmes.
- Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'acquisition de la route forestière des Princes par la Commune de Viarmes, avec la réserve de renonciation par Viarmes de toute indemnité pouvant être réclamée à la commune d'Asnières au titre de l'entretien de ladite route.
- Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention d'Etat pour les travaux de restauration et remise en état des biens communaux suivants :
  - l'horloge médiévale pour un coût estimatif de 30.000 € HT
  - les bronzes et luminaires de l'Eglise pour un coût estimatif de 10000 € HT.
- Le Conseil Municipal sollicite l'aide du Département au titre du Fonds scolaire pour des travaux de réfection de la cour de l'école maternelle d'Asnières et la construction d'un escalier de secours extérieur à partir de la mezzanine de la Maternelle.

### Séance du Conseil Municipal du 26 mars 2004

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le don de 50000 € fait par son Altesse le Prince Héritier d'Abu Dhabi, Sheik Khalifa Bin Zayed Al-Nahyan, propriétaire du Château de Baillon au titre de sa participation aux futurs travaux de la Commune.
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve dans son ensemble :
  - le Budget Primitif 2004 de la Commune,

- le Compte Administratif 2003 de l'Assainissement,
- le Compte de gestion 2003 du Receveur - Budget Assainissement.
- Il est proposé de présenter les 3 dossiers suivants au titre de la Dotation Globale d'Equipement 2004.
  - travaux de réaménagement des locaux et de réfection des corniches de la Mairie (estimation 83.452,27 € HT)
  - réfection de la cour et construction d'un escalier de secours extérieur de l'école maternelle d'Asnières (estimation 21507 € HT)
  - aménagement du parc de la propriété communale rue du Four (estimation 27970 € HT).
- Le Conseil Municipal sollicite l'aide du Département pour la réalisation de 2 bassins de retenue afin de régler le problème des eaux de ruissellement dans les cours de la rue d'Enfer et rue du Prieuré.
- Le Conseil Municipal reconduit le Centre aéré dans les locaux de l'école Blanche de Castille pour la période 1er juillet au 30 juillet et fixe la rémunération des animateurs.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire, ou un Adjoint, à signer le marché avec l'entreprise SCREG pour lancer les travaux correspondant au TRASERR 2003 (rue du Cat Rouge et notamment la route de Chaumontel).
- Le Conseil Municipal autorise le Maire ou un Adjoint à signer un avenant au marché de construction des Ateliers EOLE signé avec l'entreprise COULON THAVEAU. Les travaux supplémentaires s'élèvent en effet pour le lot serrurerie à plus de 5% du montant du marché initial.

JL

Toutes les décisions du Conseil en intégralité sur [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr) rubrique **CONSEILS**



## DEPOTS SAUVAGES

Nous avons constaté que certaines personnes peu scrupuleuses laissent dans nos rues des objets encombrants non ramassés par le collecteur de déchets.

J'en veux pour exemple :

- des pneus début mars rue Pierre Brossolette le long du mur du château de Toutedville sur le trottoir.

Je rappelle que les pneus ne sont pas ramassés par le syndicat TRI-OR.

Y compris le dépôt sur les déchetteries n'est pas autorisé (le dimensionnement de ces dernières ne le permet pas). Toutefois, la Loi fait obligation aux vendeurs de pneus de récupérer autant de pneus qu'ils en vendent. Rappelez donc vos pneus là où vous les avez achetés.

Je profite de ce message pour rappeler, à l'approche du printemps, que la collecte des encombrants n'est pas habilitée à les ramasser des arbres, ou branches conséquentes. Pour les déchets verts en général, les tontes et feuilles se déposent dans des sacs pas trop lourds avec les ordures ménagères, les branches sont mises en fagots d'1,5 m maximum avec les encombrants. Pour tout autre déchet

vert, direction...déchetteries.

Si vous avez un doute ou une question, un numéro de téléphone est là pour vous répondre avec précision, évitant ainsi les dépôts sauvages dans nos chemins ou notre village. Le civisme c'est aussi ça !!

Syndicat TRI-OR : 01.34.70.05.60.

Usez et abusez de ce numéro !!

HW

## POLLUTION DE VULLI

Avec un peu de retard sur le calendrier imposé par Monsieur le Préfet, la société Vulli a entrepris et terminé les travaux de dépollution de l'ancienne usine Delacoste.

Les terres polluées ont été évacuées.

La DRIRE se prononcera dans les prochains mois sur la requalification de l'endroit présenté par le propriétaire et prendra une décision sur la banalisation du site, permettant ainsi, l'ouverture de nouveaux projets sur cette surface importante de notre commune.

MP

## TRI-OR , DEUX EVENEMENTS MAJEURS : LES NOUVEAUX MARCHES ET LES 40 ANS DU SYNDICAT

### Les nouveaux marchés

Il y a quelques temps, je vous informais que les marchés publics de collecte et de traitement des Ordures Ménagères arrivaient à échéance (au 30 septembre 2003).

Après un travail important d'établissement du cahier des charges et de négociations longues et difficiles, le groupe de travail qui avait été constitué a permis au comité syndical de valider les nouveaux marchés qui ont ainsi été signés.

Depuis le 1er octobre 2003, ceux-ci sont entrés en vigueur. Sans entrer dans les détails fastidieux, sachez que les résultats obtenus ont été à la hauteur des espérances des élus désignés.

Globalement, les coûts, à périmètre et tonnage égaux, resteront stables pour les 5 ans à venir.

Pour illustrer ce résultat, je suis en mesure de vous préciser que le budget 2004 du syndicat TRI-OR qui a été voté le 3 mars s'établit, en dépenses de fonctionnement à 8.942.360 euros, soit une variation de + 0.78 % par rapport au total des dépenses de fonctionnement du compte administratif 2003.

Aucune augmentation du montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) n'a été votée en 2004.

### Les 40 ans du syndicat

Que d'évolutions constatées au cours de ces 40 ans et notamment au cours des dernières années par l'implantation du procédé inédit de compostage des ordures ménagères et celle du tri sélectif en 1998.

À l'occasion de cet anniversaire, le Syndicat TRI-OR organise une journée portes ouvertes le 12 juin 2004 sur le site de Champagne Sur Oise. Dès maintenant, notez cette date sur votre agenda.

En effet, comment être sensibilisé par le tri sélectif pour que ce geste devienne un réflexe ?

Il y a, à mon avis, deux manières :

- Par la visite du site, les écoles sont aujourd'hui le public le plus assidu de ces visites. Alors pourquoi pas vous ? Faites le savoir autour de vous, ainsi nous serons nombreux le 12 juin à l'Usine.
- Par la lecture des tableaux publiés ci-dessous.

*Mieux que de longs discours, ces tableaux parlent d'eux-mêmes, ils permettent ainsi de comprendre toute l'importance de l'enjeu qui est le nôtre pour les années à venir : accélérer la protection de notre nature, pour nos enfants et petits-enfants mais aussi maîtriser les coûts grâce au tri, malgré la complexité des réglementations et des techniques qui ne cesseront de progresser.*

*Même si nous ne sommes pas vraiment convaincus, les uns et les autres, je suis persuadé quant à moi que chaque petit geste participe aux grands enjeux de demain.*

TRIONS IIII

Sans vous, nous ne pouvons rien !!

HW

Déchets produits par habitant en Kgs en 2003

Ordures ménagères	Encombrants	Verres	Déchets propres et secs	Apport en déchetterie	Total produit
370	60	38	46	113	627

Les coûts par tonne en Euros

	Collecte	Traitement	Total	Participation Eco-emballages	Coûts nets
O.M.	61,04	86,17	147,21	0,00	147,21
Encombrants	76,48	109,33	185,81	0,00	185,81
Déchets triés	119,38	50,16	169,54	66,58	102,96

Les coûts par habitant

	Collecte	Traitement	Total	Participation Eco-emballages	Coûts nets
O.M.	21,99	31,79	53,78	0,00	53,78
Encombrants	4,02	6,05	10,07	0,00	10,07
Déchets triés	9,54	6,45	15,99	5,54	10,45

## PROJET AU PARC DE TOUTEVILLE

Encadrés par des professeurs, 12 élèves du collège Blaise Pascal participent à un projet d'étude, de protection et de mise en valeur du milieu naturel sur le Parc de Touteville. Cet espace, situé entre les communes d'Asnières sur Oise et de Viarmes, en bordure de la forêt de Carnelle, renferme notamment une zone humide constituée de 2 mares, hébergeant une foule d'espèces animales et végétales, dont certaines sont protégées : crapaud commun, triton palmé, couleuvre à collier...

Les élèves ont déjà effectué un nettoyage du parc et un ramassage des débris pour rendre le site plus agréable et éviter la pollution. Avec l'aide d'intervenants, de naturalistes spécialisés issus du milieu associatif des environs, ils étudient maintenant la faune et la flore, afin de dresser un inventaire des espèces remarquables et créeront 2 panneaux d'information pour faire découvrir au public les richesses du parc. Ces panneaux, financés par les Conseil Général du Val d'Oise et le S.I.V.O.M. de Viarmes/Asnières sur Oise, seront placés définitivement au mois de juin. Nous vous invitons à aller les découvrir.

Au mois de mars, les élèves ont pu participer à l'opération «Crapauduc», organisée par la S.A.B. (Association de Sauvegarde d'Asnières/Bailly) une quantité phénoménale de batraciens doit traverser la route et risque de périr sous les roues des voitures. Pour éviter cette hécatombe, les bénévoles de l'association ont placé une barrière tout au long de la route. Les crapauds, grenouilles et tritons longent la barrière et tombent dans des seaux enterrés à intervalles réguliers. Chaque matin, des membres de la S.A.B., aidés par les élèves du projet, collectent le contenu des seaux et relâchent les animaux près de l'étang (400 crapauds la seule matinée du 19 mars !

Au-delà de la simple observation des plantes et animaux, ce projet est une sensibilisation au respect de l'environnement. Les élèves inscrits organiseront un débat au collège afin de faire prendre conscience à leurs camarades de la nécessité de préserver les milieux naturels et l'environnement en général. Ce projet est mené avec la collaboration du Conseil Général du Val d'Oise, des mairies d'Asnières et de Viarmes, de la SAB, du nouveau Parc Naturel Régional, et du collège Blaise Pascal.

*Mme BUISSON Sandra, professeur de sciences de la vie et de la terre au collège Blaise Pascal*





## PARC NATIONAL REGIONAL OISE PAYS DE FRANCE

Le décret du 13 janvier 2004, classant en PNR les villes et villages, a été signé par Monsieur le Premier Ministre et par Madame Roselyne Bachelot, ancien Ministre de l'écologie.

Aboutissement de 10 ans de réunions, de deux présentations du dossier de charte et de beaucoup de travail de tous les acteurs associatifs et communaux des habitants concernés ainsi que les élus qui n'ont pas ménagé leur peine dans ce dossier.

Je tiens à remercier Claude Krieguer, notre Maire, pour les 7 ans qu'il a consacrés à la mise en place des bases de notre parc ; j'ai repris le flambeau, ces trois dernières années afin de continuer le travail déjà accompli pour la dernière mouture du projet qui a été acceptée ce mois.

Projet déterminant pour notre environnement, pour le développement maîtrisé de notre commune pour les 10 ans à venir, pour la qualité de notre vie dans ce beau pays de l'Ile de France.

Déléguée titulaire du projet, je laisse la place à Monsieur le Maire, élu membre du Bureau, en restant sa suppléante, pour participer et diriger les commissions de travaux pour lesquelles nous nous sommes inscrits :

- architecture, aménagement des communes,
- tourisme vert,
- politique touristique, produits, liens avec les OTSI.

Restant à l'écoute de vos demandes de projets et suggestions pour que le PNR vive et soit au service de tous, nous saurons vous représenter auprès de cette nouvelle institution.

MP



Téléchargez la carte postale du mois sur [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)

## DÉCISIONS ESSENTIELLES DU SIVOM VIARMES / ASNIERES ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 23 janvier 2004, le comité syndical du SIVOM a pris les décisions essentielles suivantes :

### 1. Appel d'offres construction salle de musculation du club de tennis Viarmes/Asnières :

Cette décision met un point final à la procédure administrative avant de laisser la place à la réalisation du projet.

Les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres sont les suivantes : (9 lots avaient été établis par les architectes)

- Lot n° 1 = Gros œuvre – maçonnerie – plâtrerie : P.S.B. pour un montant de 117.522,40 € HT
- Lot n° 2 = Toiture – bardage : TEMPERE pour un montant de 12.084,84 € HT
- Lot n° 3 = Charpente : DRIOLLET pour un montant de 9.168,00 € HT
- Lot n° 4 = Electricité – chauffage – V.M.C. : RDELEC pour un montant de 20.664,20 € HT
- Lot n° 5 = Plomberie : STEPC pour un montant de 13.106,80 € HT
- Lot n° 6 = Serrurerie : appel d'offre infructueux, recours à un marché négocié
- Lot n° 7 = Menuiserie – P.V.C. aluminium : J2M pour un montant de 18.162,00 € HT
- Lot n° 8 = Menuiserie bois : MORO pour un montant de 6.618,00 € HT
- Lot n° 9 = Peinture : HEUSCHEN pour un montant de 8.894,98 € HT

### 2. Révision du Tarif de la Surtaxe Assainissement :

**UNE BONNE NOUVELLE ! (ce n'est pas si fréquent !)**

Lors du vote du budget assainissement 2003, le Comité Syndical avait pris la décision suivante :

« Diminuer la surtaxe assainissement du SIVOM Viarmes/Asnières de **20 % par an** sur 2 ans pour chaque foyer d'Asnières et de Viarmes. Dans un premier temps, cette surtaxe était passée de 0.90 € du m<sup>3</sup> à 0.72 € du m<sup>3</sup>.

Telle qu'elle avait été prévue en 2003, la renégociation de la dette et la dette prévisible 2004 continuant de diminuer, le comité a décidé d'appliquer **une nouvelle baisse de 20 % de la surtaxe**, ce qui la porte à **0.576 € du m<sup>3</sup>**. »

### 3. Opération 54 – Assainissement – Demande de subvention :

**Nonobstant les difficultés du passé récent, le Comité Syndical du 23 juin 2003 avait pris les décisions suivantes :**

- Poursuivre le programme d'assainissement des 2 communes.
- Confier les études à la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement).

**En conclusion, l'opération N° 54 votée par le Comité Syndical au cours de la présente séance se décline de la façon suivante :**

- Viarmes : 351.651 € HT : Chemin de Champlâtreux (pour partie) – Route des Princes – avenue Georges Clemenceau (pour partie).
- Asnières : 109.416 € HT : Rue de Noisy – Grande rue (pour partie) – rue de la Motte (pour partie)

### Le vote a également porté sur les points suivants :

- Demander le concours de la D.D.E. pour conduire les études et le suivi des opérations.
- Solliciter les subventions nécessaires auprès des organismes suivants: Conseil Général, Conseil Régional, Agence de l'eau.

### 4. Informations diverses :

- Signalés par les membres du club de tennis, les monnayeurs en panne seront changés.
- L'Agent Technique pour l'entretien et la surveillance des équipements sportifs du SIVOM a été recruté. Il remplacera l'Agent qui a quitté ses fonctions. Nous lui souhaitons la bienvenue.

HW



Arrivée de M. Morgenthaler au SIVOM en remplacement de Christophe BOYER Agent Technique et Gardien des équipements sportifs et de loisirs du SIVOM.

**JOURNEE D'ETUDE FREDERIC MASSON**

Journée d'étude Frédéric Masson à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de son élection à l'Académie Française le 18 octobre 2003 à Paris, Musée de l'Armée.

Frédéric Masson est arrivé à Asnières sur Oise en 1857 à l'âge de 10 ans. Il y venait régulièrement depuis Paris après que sa mère ait fait l'acquisition de la propriété « Le Clos de Fées » voisine de celle d'amis de la famille, le Château de la Cômérie appartenant à la famille Lefèvre de Behaine.

En 1874, à l'âge de 27 ans, année de son mariage, il est élu Conseiller Municipal d'Asnières sur Oise, fonction qu'il exerce jusqu'au 3 janvier 1886, date où il est élu Maire de la Commune et le restera jusqu'au 17 mai 1908.

**Une personnalité et un caractère !**

En mai 1897, au terme de son cinquième mandat, Frédéric Masson, en désaccord avec certains conseillers, donne sa démission de Maire et de conseiller. Une nouvelle élection est organisée et **Frédéric Masson est réélu Maire**.

Il est aussi réélu Conseiller Municipal en août 1908 mais n'obtient que trois voix sur dix à l'élection de Maire. Il n'assiste plus aux réunions du Conseil Municipal et donne sa démission de conseiller en mai 1912. Il quitte ses fonctions en léguant à la commune tout le mobilier de son bureau composé de cartonnier, d'un fauteuil, et d'une magnifique cheminée en marbre ornée de bronzes.

Il aura ainsi accompli 37 années de mandat au service de la population et du village d'Asnières sur Oise.

De décembre 1874 à janvier 1886, Frédéric Masson est présent à chaque réunion du Conseil Municipal. Il participe à la modernisation de l'habitat en faisant remplacer les toitures en chaume par une couverture en tuiles qui malgré les visites de contrôle étaient à l'origine d'incendie. Il fait entretenir les routes durant les mois d'hiver par les ouvriers agricoles au repos pendant cette période.

À cette époque, la société d'Asnières était divisée en trois catégories : les paysans, les journaliers, les grandes familles qui possédaient châteaux et maisons bourgeoises et appelées les plus forts contribuables très sollicités pour contribuer aux dépenses, pour lutter contre l'analphabétisme, les secours aux indigents etc ...

Dans sa fonction de conseiller municipal et Maire, il veut apporter un mieux à tous et prend en compte les besoins de tous les administrés. C'est ainsi que sont construits des écoles, des fontaines et lavoirs, des ponts et chemins, il vient au secours des indigents, instaure la gratuité de l'école pour les plus pauvres et installe des cours pour les adultes, assure du travail aux ouvriers sans emploi durant l'hiver en leur faisant construire des chemins ruraux et vicinaux ainsi que la construction des cimetières de Baillon et d'Asnières, il fait construire un réseau d'éclairage public.

Il déploie des efforts pour les habitants d'Asnières sur Oise mais élargi son action au département

**SES ACTIONS**

**L'instruction pour tous :**

Il crée des cours pour les adultes, cours qui se tiennent le matin durant les mois d'hiver de façon que les ouvriers agricoles puissent y participer. Le restant de la journée et pour gagner quelques sous, ils participent à l'empierrement des chemins ruraux.

Il favorise l'octroi des bourses pour les enfants désirant apprendre un métier dans une école technique.

Il fait construire une nouvelle école primaire rue Delchet à Asnières pour que l'école étant devenue mixte, filles et garçons puissent s'instruire. Pour conforter l'instruction il crée des logements pour les enseignants. En 1894, il embauche même une maîtresse chargée d'enseigner les travaux d'aiguille.

Il élargit le rôle de la commission scolaire communale aux fins de constituer des sociétés mutuelles scolaires dans toutes les communes pour répondre à un arrêté préfectoral de 1906 incitant la mise en place d'aide pour les enfants et vieillards.



**L'agriculture**

Pour faire face aux nombreux conflits concernant les bornages et les chemins, il dresse un état de reconnaissance des chemins et sentes. En 1899 pour mettre un terme aux hostilités, il prend les arrêtés d'alignement pour que chacun respecte les limites parcellaires et d'alignement.

Il soutient avec ses très nombreuses et importantes relations parisiennes le projet d'agrandissement des halles de Paris.

Il prend des mesures pour protéger l'environnement en entreprenant la création d'un réseau d'assainissement pour collecter les eaux de ruissellement et les eaux de ménage. Il prend les mesures pour éviter l'abattage des arbres en forêt de Carnelle.

**La communication**

Il met au point un plan d'élargissement des rues par voie d'acquisition des parcelles situées devant les maisons implantées en retrait.

Il met en place une cabine téléphonique et un bureau de poste.

Il soutient les initiatives de prolongation de la ligne de chemin de fer de Luzarches - Epinay et projette la création d'un tramway pour améliorer la desserte et la communication avec d'autres villes voisines et Paris et mieux écouler les produits maraîchers vendus aux halles de Paris et cultivés sur les terres d'Asnières sur Oise et les communes voisines.

En 1900, un fait historique, Frédéric Masson prend la décision d'utiliser le sceau de 1223 remis par Le Roi Saint Louis aux habitants d'Asnières sur Oise avec une charte de franchise.

Il crée une chorale dite de la reine Blanche dont les oriflammes exposées en mairie restent les témoins.

En 1901, il crée la société du secours mutuel pour venir en aide aux plus démunis. Il fait agrandir la mairie et fait construire le cabinet du maire qu'il meuble sur ces deniers personnels.

Il fait don, avec la famille Lefèvre de Behaine, d'un terrain destiné à l'agrandissement du cimetière où deux emplacements seront réservés à leur famille mais aussi à la création d'un champ d'expériences où les enfants, la plupart fils de paysans, vont y apprendre de nouvelles techniques de culture en employant les produits nouveaux que sont les engrais pour améliorer la production et développer la culture de légumes autres que les fameux navets.

Le 18 juin 1903, Frédéric Masson est élu à l'Académie française en remplacement de Gaston Paris, au fauteuil 17, et reçu le 28 janvier 1904 par Ferdinand Brunetière. L'affection que lui portent les habitants d'Asnières les conduit à lancer une souscription de financement de l'épée d'académicien qu'une délégation d'Asniérois va lui remettre à son bureau parisien. Le 20 mai 1919 Frédéric Masson est nommé Secrétaire Perpétuel de l'Académie française.

Frédéric Masson a été un grand serviteur de sa commune, il était un homme de progrès, très attaché à l'évolution sociale de sa région, et des habitants de sa commune, visionnaire, généreux, humaniste.

Asnières sur Oise reconnaissant à Frédéric Masson pour son œuvre accomplie.

*Texte rédigé par Madame Bianchi, Conseillère Municipale, Déléguée aux affaires générales & Claude Krieguer, Maire*

## CONCERT DE LA NOUVELLE ANNEE 2004

Pour la seconde année, le Syndicat d'initiative d'Asnières sur Oise organisait le concert « de la nouvelle année » dans l'église de notre village. Le public fut, comme la fois précédente au rendez-vous.

La Carnelloise, (toujours fidèle à Asnières sur Oise), l'ensemble vocal le Cœur de Viarmes, La Chorale enfants, l'ensemble de clarinettes nous ont présenté un programme de choix.

Au programme : Vivaldi, Beethoven, Haendel, Gounod, Purcell, Mozart, L. Armstrong, Verdi et bien d'autres encore. Quel régal !

Félicitons également Marc Delanoy (chef d'Orchestre), Christine Huvier (Chef de cœur, mais aussi notre bien aimée intervenante musique dans nos écoles d'Asnières et de Baillon) et enfin, Maud Coail (chef de cœur enfants).

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié offert aux artistes par le Syndicat d'Initiative dans la salle du Conseil Municipal à la bougie (la fée électrique avait décidé d'être en panne ce soir-là !)

Gageons que Jean et toute son équipe aient instauré une tradition en ces dimanches de janvier chaque année, quel bon moyen de nous y associer pour adresser une bonne année à nos concitoyens.

HW



## ILLUMINATIONS DE NOEL : UN VRAI COUP DE GUEULE

Je vais ici m'adresser aux jeunes joueurs de foot de Baillon, qu'ils soient filles ou garçons : « Vous vous êtes bien amusés en shootant dans les boules de Noël du grand sapin de la place ; nous en avons même retrouvé dans la cour de l'école !

Je tiens à vous féliciter d'avoir détruit le bien communal, d'avoir compromis l'installation d'un autre sapin pour Noël 2004, d'avoir volé à vos parents quelques euros de leurs impôts locaux et surtout d'avoir déçu les services techniques et les élus dans leur joie d'édifier pour tout le monde les symboles de fêtes de fin d'année. Bravo !! ».

Les excuses seront reçues en Mairie tous les jours, par téléphone, par courrier ou courageusement, de visu auprès des gens qui se dévouent pour votre bien-être.

NB : le sapin de la place de l'église du village n'a subi aucune dégradation, je me dois de remercier les joueurs de foot d'Asnières sur Oise qui ont respecté nos traditions.

MP

## LE TOUR DU MONDE EN 80 MINUTES

Le 24 janvier, la commission de la culture avait organisé son rendez-vous périodique et fidèle avec l'inimitable Jean-Claude HUVIER, notre conteur local.

Pendant près de deux heures, le public (hélas toujours insuffisant) tenu en haleine, a rêvé de pays en pays, le tour du monde a tenu ses promesses. Petits et grands, après un retour au point de départ et une dégustation de marbré au chocolat, se sont promis de se retrouver une prochaine fois, pour entrer dans ce monde imaginaire qui n'appartient qu'à Jean-Claude.

PE

## CLASSE DE NEIGE DES CM2 ECOLE BLANCHE DE CASTILLE



Partis le lundi 5 janvier à 5h30 de notre village d'Asnières sur Oise, nous sommes arrivés au Collet d'Allevard à 16h30. Le voyage en car s'est très bien passé ; comme dit notre maître Jean-Paul " Pas de malade ! ".

Nous faisons connaissance avec nos animateurs Vincent et Gaëlle. Pendant notre séjour, tous les jours, nous avons fait 2 h de ski et 1 h de piscine. Tous les soirs, nous attendions avec impatience la veillée, nous pouvions jouer à différents jeux et le samedi soir, notre dernier soir, ce fut la boume.

Le mardi après-midi, nous avons été en randonnée. Le jeudi matin, nous avons fait les olympiades, un sacré programme : luge, tir à la corde, relais et concours de bonhomme de neige.

Le vendredi, nous avons visité la fromagerie de la ferme " La Grangette ". Nous avons pu découvrir la fabrication à la ferme du fromage, les narines un peu bouchées se sont débouchées toutes seules. Certains ont pu effectuer leurs achats de fromage.

Le samedi, nous avons acheté nos souvenirs et ce fut notre dernière descente de ski. Le dimanche approche, le départ est là, il est temps de faire nos bagages « c'est fini ». Mais il nous reste le souvenir de ce séjour qui s'est très bien passé et que l'on n'oubliera jamais, pour notre dernière année scolaire avant le collège et pour la première fois une semaine avec notre classe sans nos parents.

Classe de CM2.

## LA PRESTATION ACCUEIL JEUNE ENFANT -PAJE

Les familles peuvent bénéficier de la PAJE pour leur enfant né à partir du 1er janvier 2004.

Cette nouvelle allocation se substitue à l'ensemble des prestations existantes liées à la petite enfance : APJE, AAD, APE, AFEAMA, AGED

La PAJE comprend :

- une prime à la naissance attribuée sous condition de ressources, versée lors du 7<sup>e</sup> mois de grossesse pour chaque enfant à naître. Elle permet de faire face aux dépenses liées à la naissance.

- Une allocation de base, versée sous condition de ressources, du mois de la naissance de l'enfant jusqu'au mois précédant ses 3 ans.

- Le complément de libre choix d'activité, attribué lorsque le parent n'exerce plus d'activité professionnelle ou travaille à temps partiel pour s'occuper d'un enfant de moins de 3 ans. Désormais cela est possible dès le premier enfant, mais pendant 6 mois, après le congé maternité.

- Le complément de libre choix du mode de garde, attribué pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde à domicile. Pour obtenir ce complément de libre choix du mode de garde, il faut en faire la demande auprès de la CAF du Val d'Oise. Des informations sur la PAJE peuvent être obtenues en composant le 0 820 25 25 25.

PM

## REMISE DES LIVRES PAR LE LION'S CLUB DE ROISSY-EN-FRANCE

Les Lions servent les habitants des communautés à travers le monde depuis 1917 en œuvrant avec engagement et détermination pour améliorer la qualité de la vie des êtres humains. Comptant, à l'heure actuelle, quelque 1,4 million de membres œuvrant au sein de plus de 46000 clubs dans 192 nations et aires géographiques, l'Association du Lions Clubs International est la plus grande organisation de clubs philanthropiques dans le monde.

Dans le cadre de la mission des opportunités offertes aux jeunes, le Lion's Club de Roissy, représenté par son président Monsieur Schettino, a offert à la commune 300 livres que nous avons remis aux enfants de CM1-CM2 de nos écoles. Une dotation a été également remise aux bibliothèques des écoles et à la bibliothèque municipale.

PM



## RESULTATS DES ELECTIONS CANTONALES ET REGIONALES

### RESULTATS DES ELECTIONS REGIONALES DANS VOTRE COMMUNE - 2<sup>ème</sup> TOUR

Nombre	Voix	%
Inscrits	1760	
Votants	1094	62,1
Exprimés	1063	60,3
Abstention		37,9

Listes	Voix	%
01 - Marine LE PEN (FN)	179	16,8
02 - Jean-paul HUCHON (PS)	453	42,6
03 - Jean-françois COPÉ	431	40,5

### RESULTATS DES ELECTIONS CANTONALES DANS VOTRE COMMUNE

Nombre	Voix	%
Inscrits	1760	
Votants	1139	64,7
Exprimés	1107	62,8
Abstention		35,3

Listes	Voix	%
01 - Daniel Desse (UVO-UMP)	459	41,5
02 - Marie-Hélène Harang-Villez (PS)	473	42,7
03 - Marie-Odile Bontemps (FN)	175	15,8

## AVIS IMPORTANT

Le maire d'Asnières sur Oise informe ses administrés, que

### LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

des enfants nés en 2001

### ET LES INSCRIPTIONS DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

pour la rentrée scolaire 2004/2005, s'effectueront impérativement en Mairie du 1<sup>er</sup> avril au 30 avril 2004

Vous devez vous munir du livret de famille, du carnet de vaccination de l'enfant et du justificatif de domicile.

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES

BROSSE Elina née le 2 Janvier 2004 à Senlis, Oise

CLOP Gaëtan Adrien Daniel né le 6 Janvier 2004 à Senlis - 60

HEURLEY Alexis Timothé Gérard né le 26 Février 2004 à Montmorency - 95

BRAVO Astrid Odile Béatrice Nadine née le 2 Mars 2004 à Senlis - 60

CAZIER Jorane Ghislaine Arlette née le 3 Mars 2004 à Beaumont-sur-Oise - 95

DIETRICH Emma Anne-Marie née le 10 Mars 2004 à Beaumont-sur-Oise - 95

TOURNEMOLLE Robin Maurice Marc né le 15 Mars 2004 à L'Isle Adam - 95

### MARIAGE

Xavier Régis GUEGUEN & Catherine Gracieuse PINO le 24 Janvier 2004

### DECES

Réjane BERTAUD Vve DETALMINIL le 21 Février 2004 à Asnières/Oise

Marcelle Louise Léone DUBUT Vve SAQUET le 28 Février 2004 à Asnières/oise

## ARRETE MUNICIPAL RELATIF À L'OUVERTURE DU CIMETIERE D'ASNIERES

Le Maire de la Commune d'Asnières sur Oise,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'arrêté n°7 du 19 novembre 1994 réglementant l'ouverture du Cimetière d'Asnières sur Oise au public,  
CONSIDERANT qu'il convient de revoir les horaires d'ouverture et fermeture dudit Cimetière.

### ARRETE :

**Article 1 :** Le Cimetière d'Asnières sur Oise sera ouvert au public tous les jours :

. du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février, de 8h à 17h

. du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre, de 8h à 19h.

**Article 2 :** L'entrée du Cimetière est expressément interdite aux personnes accompagnées d'animaux, même tenus en laisse.

**Article 3 :** Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 4 :** Monsieur le Secrétaire de Mairie et Monsieur le gardien de Police Municipale seront chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles, et à Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Viarmes.

**Article 5 :** Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 19 novembre susvisé.

Fait à Asnières sur Oise, le 5 janvier 2004.



**COLLECTE DES VERRES  
ET DES ENCOMBRANTS**

**Verres**

**Vendredis 7 et 21/5/2004**

**Vendredis 4 et 18/6/2004**

**Encombrants**

**Vendredi 7/5/2004**

**Vendredi 4/6/2004**

**HORAIRES**

**D'OUVERTURE MAIRIE**

**Lundi :** 8 h 30 - 12 h  
**Mardi :** 17 h - 19 h 30  
**Mercredi :** 8 h 30 - 12 h  
**Vendredi :** 8 h 30 - 12 h  
**Samedi :** 8 h 30 - 12 h  
**Permanence Bailion**  
**Mercredi :** 14 h 30 - 17 h

**EDF - GDF COMMUNIQUE**

Le 18 janvier 2004, à 4 heures 56, un incident s'est produit sur le réseau à Haute Tension, privant de fourniture d'énergie électrique une partie de votre Commune.

Durée de l'incident :

- . de 4h 56 à 7h30 pour le quartier de l'Eglise
- . de 4h56 à 12h30 pour le quartier de la Mairie
- . de 4h56 à 19h pour la Mairie.

Cet incident, consécutif à un défaut matériel sur un câble souterrain dans votre Commune, a nécessité des travaux de terrassement à la hauteur du 35 grande rue.

La remise en état de la voirie sera effectuée dans les meilleurs délais.

Nous vous présentons nos excuses pour la gêne occasionnée.

**NOUVEAU**

Vous êtes à la recherche d'un emploi, vous n'êtes plus indemnisé et vous êtes inscrit à l'ANPE DE PERSAN l'association EIFFEL peut vous aider.

En partenariat avec l'ANPE cette association s'occupe individuellement des personnes afin de les aider dans leurs recherches dans le cadre d'un OEI (objectif emploi individuel)

Vous pouvez les rencontrer au 17, rue Pierre Brosolette le mardi de 17h à 18h30, mercredi de 9h à 12h30, vendredi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 12h. PE

**BIENTOT LES VACANCES**

Vous prévoyez de partir en vacances et pour cela vous avez besoin :  
 . d'un passeport,  
 . d'une carte d'identité.

Attention, la sous-préfecture nous informe qu'elle doit emménager dans ses nouveaux locaux situés à Sarcelles à la fin du mois d'avril. De ce fait, différents services seront fermés pendant une durée encore indéterminée (le temps du déménagement et la mise en place d'une nouvelle organisation). Les délais d'instruction des dossiers seront donc prolongés. Il vous est conseillé de déposer vos demandes dès maintenant de façon à ne pas être pris au dépourvu au moment des départs.

**COMMUNICATION DU DELEGUE  
DU MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE**

Le Délégué du Médiateur de la République, Monsieur Jean-Pierre Maréchal rappelle qu'il tient une permanence tous les jeudis de 14h à 17h à la Maison de la Justice et du Droit de Persan - 82, avenue G. Vermeire - 95340 Persan.

Il se tient à la disposition de toute personne rencontrant une difficulté avec une administration ou un service public.

**STAGE DE RECUPERATION DE POINTS DU  
PERMIS DE CONDUIRE DANS LE VAL D'OISE**

La très grande majorité des usagers de l'automobile connaît aujourd'hui les différentes dispositions relatives au permis à points, en vigueur depuis 1992 sur le territoire français.

Une récente enquête démontre cependant qu'un grand nombre d'entre eux n'ont pas connaissance de la possibilité qui leur est offerte d'effectuer un stage leur permettant de récupérer 4 points sur leur permis lorsqu'il y a nécessité.

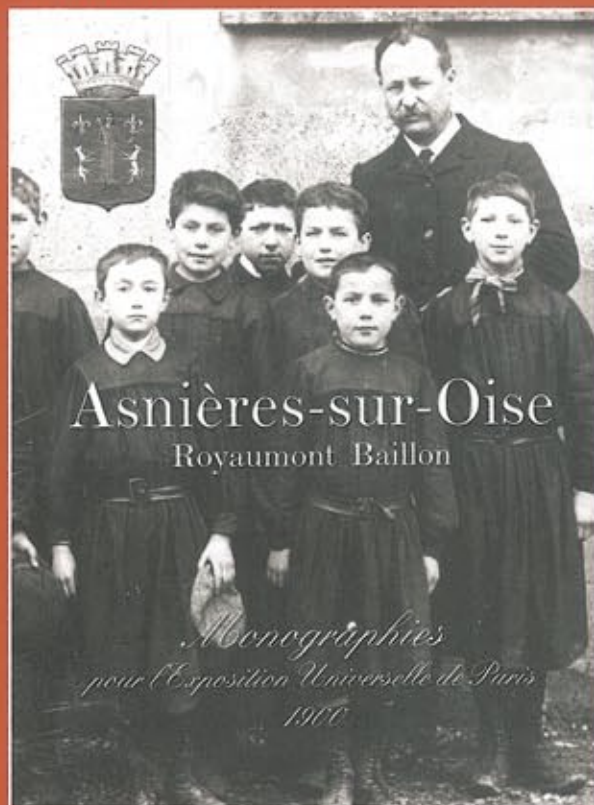
Ce n'est malheureusement que le quasi-épuisement du capital qui provoque la démarche, alors qu'à partir de 7 points résiduels et suivant les nouveaux barèmes, l'usager risque l'annulation dans le cas de fautes graves cumulées (on peut lui retirer 8 points en une seule fois).

L'Automobile Club bénéficie depuis peu d'un agrément de la Préfecture du val d'Oise et organise ces stages de récupération de points sur l'agglomération de Pontoise.

L'Automobile Club peut également apporter toute information relative aux nouvelles dispositions du Code de la Route, et plus généralement tout renseignement propre à l'usage et la possession d'une automobile.

Contact : Automobile Club Actions + Paris Ile de France - 14, avenue de la Grande Armée - 75017 Paris, Tél : 01.40.55.43.00 / e-mail : paris@automobileclub.org

*La "Monographie d'Asnières sur Oise, Royaumont, Bailion", écrite par les instituteurs de la commune pour l'Exposition universelle de 1900, dresse avec détail et minutie le panorama de la vie quotidienne des asnérois à l'aube du XXe siècle et retrace l'histoire du village depuis les origines jusqu'à 1900. Cet ouvrage de 116 pages, comportant 42 illustrations et 21 tableaux est disponible en Mairie au prix de 16,77 Euros (règlement par chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public).*





### L'OUTIL EN MAIN

Comme chaque année, invité par Isabelle et son bureau, j'ai le plaisir d'assister à l'Assemblée Générale de l'Outil en main.

Cette année, j'ai été frappé par un fait « grave » dans la vie de cette association qu'il faut absolument aider à perdurer.

Plus encore que par le passé, l'Outil en main a besoin de vous : artisans, retraités, enseignants ou tout simplement bénévoles habiles de « leurs mains » intéressés par transmettre un savoir à des enfants friands d'apprendre les « gestes de la main ».

Les domaines peuvent être variés : bois, fer, carrelage, et toutes matières permettant la fabrication d'objets issus de l'imagination soit des « maîtres » soit des enfants.

Quel plaisir, au mois de juin de montrer à ses parents ses réalisations.

Artisans, retraités, deux heures seulement à consacrer à quelques enfants le mercredi après midi dans les locaux de l'Outil en main : est-ce vraiment impossible ??

Je ne le crois pas, je remercie par avance les personnes qui spontanément se présenteront à Pierre, Isabelle, Michel et les autres un prochain mercredi.

La survie de l'Outil en main dépend de vous !!

HW

L'Outil en Main, vous connaissez, nous en avons déjà parlé dans ces colonnes. Fondée à l'origine sur l'idée des Compagnons du devoir et de leur Tour de France d'initiation aux métiers du Patrimoine, l'Association se situe en amont de cette vocation pour les jeunes de 9 à 12 ans.

À ce stade, nous nous contentons modestement de faire découvrir et aimer les gestes du travail manuel, abc du « touche-à-tout ».

Recette pour y aboutir, le rapprochement de deux générations : d'un côté des papys, mamys, artisans à la retraite en mal de transmission de leur savoir faire, de l'autre des enfants aimant bricoler et motivés pour apprendre. On secoue l'ensemble et ça marche !

Bon pour les charpentiers, vitriers et autres tailleurs de pierre il faudra attendre ! Mais en restant modestes, il se pourrait que vos enfants vous soient utiles à la maison !

Et quand bien même ils ne deviennent plus tard de véritables artisans de métiers, leur savoir faire dans les domaines du bois, du métal, de la faïence, de la soudure, de la décoration etc... leur sera bien précieux.

Seulement voilà, aujourd'hui en 2004, l'Outil en Main d'Asnières a des difficultés.



Sur le plan matériel, pas de souci : le local atelier mis à disposition par la commune nous convient parfaitement et nos petites dépenses sont couvertes par les subventions et cotisations. Par contre, côté humain, les bras nous manquent... Ce qui est plutôt inquiétant dans une association « L'Outil en Main » !

La relève est absente pour remplacer Pierre notre menuisier au bout du rouleau et très éprouvé après une année catastrophique, et Catherine en instance de mutation.

Jeunes d'Asnières et des environs, si vous connaissez des papys, mamys qui s'ennuient devant leur télé, qui aiment les enfants ... surtout ceux des autres et qui veulent transmettre leur savoir en consacrant 2 heures par semaine (Quel baigne !) dites leur de nous rejoindre à l'atelier place de l'Eglise, on verra ce qu'on peut faire ! Un sang nouveau nous serait bénéfique... La collecte aura lieu les mercredis après midi dans nos ateliers ! Merci.

Michel GUERIN (Contact : 06 80 74 17 29-06 11 59 17 71).

### NAISSANCE A ASNIERES DE L'ASSOCIATION "DOUBLE JEUX"

Le samedi 7 février, nous avons reçu en Mairie P. CARBILLET (de Baillon) et X. NIVAGGIONI (responsable artistique du projet).

Ils nous ont présenté leur projet de groupe vocal et instrumental basé autour de la chanson contemporaine.

Le but de cette nouvelle association est d'animer la vie culturelle de notre village, de former des choristes dans un répertoire contemporain, de donner des spectacles etc...

Il leur faudra trouver un bon écho dans la population de telle sorte que ce projet connaisse la réussite que semble mériter la passion de nos interlocuteurs.

Souhaitons la bienvenue à l'association « Double Jeux ». HW



## LES CREATEURS DE L'ASSOCIATION "DOUBLE JEUX" NOUS INFORMENT

Un groupe vocal et musical voit le jour à Asnières sur Oise.

« Double jeux » est une toute nouvelle association culturelle qui se propose de développer et diffuser sous la forme de spectacles, un répertoire vocal et théâtral en utilisant toute forme d'expression : chants, chorégraphies, mises en scène...qui feront l'objet de répétitions organisées le lundi soir de 20h30 à 22h30 à la salle.

Ce groupe comprendra pour l'instant une vingtaine de personnes et recrute actuellement des hommes (ténors et basses)

Pour plus de renseignements veuillez contacter M. Carbillet au 01 34 09 87 01 ou 06 82 92 36 06 ou M. Nivaggioni au 01 30 35 68 31 ou 06 82 21 96 42

## COMMUNIQUE DE PRESSE MARCHÉ MIEVEAL 2003

En ce jour de grâce 7 décembre 2003, Asnières sur Oise fit un bond de 760 années, sous le régime du bon Saint-Louis.

L'ombre de la reine blanche, la grande Blanche de Castille et de son fils Louis IX, était au rendez-vous. Ce ne fut que la seule ombre en cette journée ensoleillée dans la froidure de l'hiver, bien vite oubliée par la chaleur des participants.

Gentes dames et chevaliers, marchands, gueux et bon peuple tous vêtus de leurs plus beaux atours ont offert aux nombreux visiteurs (entre 12000 et 15000 personnes selon des sources journalistiques) un spectacle inoubliable sans compter, et ce ne fut pas moindre une magnifique messe en costume d'époque ou l'adoubement d'un chevalier fit sentir le mysticisme de ce moment.

À la mi-journée, plus de 500 convives ont festoyé d'un copieux et délicieux repas médiéval ! (époque oblige) et sans faire de triomphalisme, tout ceci est dû au dévouement de tous les membres de l'association des fêtes et loisirs qui se sont mobilisés de nombreux mois sans compter.

Mais, affirmons sans faillir, que dès ce moment, nous n'omettrons pas d'affiner nos lames, d'étrier nos chevaux, d'accorder nos trompettes et d'entretenir nos vêtements. 2004 nous attend tous, vous et nous, pour notre plus grande joie.

Rendez-vous donc est pris pour le 5 décembre prochain.

*Les membres de l'Association des Fêtes et Loisirs*

## JOGGING CLUB BRUYERES 95

Le Jogging Club Bruyères organise le dimanche 25 avril 2004 à 9h30 le « Trail des Aubins ». C'est une course nature de 17 kms avec une dénivelée cumulée de 55 mètres. Partant de l'île des Aubins à Bruyères, elle traverse les communes d'Asnières sur Oise, Noisy, Beaumont et emprunte, sur 90 % du parcours, des sentiers et chemins à travers forêts et sous-bois le long de la vallée de l'Oise.

Sensations, difficultés et panoramas garantis.

Plusieurs points seront accessibles pour les spectateurs afin d'encourager les coureurs.

Inscription uniquement par courrier avant le 22 avril 2004 (pas d'inscription sur place).

Le nombre de participant(e)s est limité à 250. Tarif : 8 euros. La course est ouverte à tous (à partir de junior) aux licencié(e)s et non licencié(e)s avec envoi d'un certificat médical certifié conforme ou une photocopie de la licence.

## RÉCOMPENSES :

- coupes aux premiers de chaque catégorie hommes et femmes du junior aux vétérans 4.

- un lot personnalisé sera remis à tous les arrivants, challenge du nombre et par équipe sur 5 coureurs toutes catégories confondues. Ravitaillements, stands touristiques des communes traversées, buvette et aire de pique-nique sur l'île des Aubins.

Epreuve soutenue par l'UFOLEP et le Conseil Général du Val d'Oise.

Parking à 100 mètres du départ, possibilité de douches.

## Référent de la manifestation

BARBARIN Francis

3, rue François Villon

95820 Bruyères sur Oise

Tél : 01.30.34.58.43

## Correspondant

SIMONET Dominique

28, chemin du Moulin à Draps

60230 Chambly

Tél : 06.74.00.23.67



## LA FETE LANDAISE A ASNIERES SUR OISE





## CROSS A TOUTEVILLE

Les CM de Baillon à l'assaut des médailles au parc de Touteville à l'occasion du cross organisé par le collège de Viarmes, le 8 avril dernier. 110 garçons au départ. C'est Maxence Da Silva (CM2 école du Bois Bonnet Baillon) qui montera sur la plus haute marche du podium pour recevoir la coupe. Julien Ferragu, placé 5ème reviendra médaillé.

Belle performance également pour les filles : Cyrielle Gulacsy se place 2ème sur 102 participantes. Emilie Lecourt obtient la 3ème place, Pauline Dubois Dahl est 6ème, Mathilde Hedon 11ème.

Et tous ont terminé le parcours...Bravo !



## AU REVOIR MARIE

Notre collègue et amie Marie nous a laissés... Nous ne comblerons jamais cet immense vide.

Marie avait de grandes qualités humaines ; elle était appréciée pour sa grande gentillesse et sa capacité à prendre en compte les attentes et les besoins de chacun.

Avec "ses petits" Marie était douce, patiente et vraiment maternelle.

Enseignant à l'école d'Asnières depuis 17 ans, beaucoup de vos enfants ont eu la chance d'être dans sa classe et de profiter de ses grandes compétences pédagogiques.

Marie, nous ne t'oublierons pas.

*L'équipe enseignante  
et le personnel municipal de l'école.*

## UN DON POUR PARTICIPER AUX TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE !

Son Altesse le Prince Héritier d'Abu Dhabi, Sheikh Khalifa Bin Zayed Al-Nahyan, propriétaire du Château de Baillon a offert à notre commune un don de 50 000 euros.

C'est en effet le 6 mars 2004 que le Conseil Municipal a reçu Monsieur BAABOURA, Administrateur et Représentant en France du Prince Héritier d'Abu Dhabi qui a remis ce don devant servir, selon le souhait du généreux donateur, au financement de projets d'amélioration. Au nom des habitants d'Asnières et du Conseil Municipal je prie, son Altesse, d'accepter nos remerciements très sincères.

CK



## AGENDA

**8 MAI 2004**

Cérémonie de commémoration du 8 mai suivie d'un vin d'honneur en Mairie

**20 MAI 2004**

Brocante à Asnières

**18 JUIN 2004**

Cérémonie de commémoration du 18 juin

**21 JUIN 2004**

Fête de la Musique à Baillon à partir de 21h

**25 JUIN 2004**

Fête de l'école à Baillon

**25 - 26 - 27 JUIN 2004**

gala de danse de l'école de danse d'Asnières. Spectacle à la Salle Saint-Louis de Viarmes

## PARTICIPATIONS

*Responsable édition : Eric Thery. Articles : Ginette Bianchi - Sandra Buisson - Solange Gobet Juliette Lefort - Michelle Poitevin - Patricia Especel Claude Krieguer - Hervé Windels - Philippe Marcot Serge Perrier.*

*Ont également collaboré : Tous les membres de la commission information. Photos : Michelle Poitevin Hervé Windels - Gérard Chapelle - Margrith Krieguer - Gilbert Glogowski.*

*Correction : Commission information.*

*Conception Graphique : Euromovie. Carte postale ancienne : Montage et colorisation couverture : G. Glogowski d'après une carte postale ancienne de J. Frémont.*

*Impression : DDD impressions.*

**PROCHAINE PARUTION  
JUIN 2004**